

ASSEMBLÉE NATIONALE

12 juillet 2013

MODERNISATION DE L'ACTION PUBLIQUE TERRITORIALE ET AFFIRMATION DES
MÉTROPOLES - (N° 1216)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N° 1174

présenté par
M. Dussopt

AVANT L'ARTICLE 5

Supprimer la section 3 et son intitulé.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel, prenant acte de la suppression du pacte de gouvernance territoriale.